

Compte rendu de l'Assemblée Générale du COMITE DEPARTEMENTAL des SOCIETES CREUSOISES de TIR à SAINT SULPICE LE GUERETOIS le 11 octobre 2025 à 10 heure

Sur convocation du Président, le Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir s'est réuni le 11 octobre 2025 à Saint Sulpice le Guérétois.

I. Vérification du quorum

Etaient présents les présidents ou représentants des sociétés de :

AUBUSSON (M. J. BARLET), AUZANCES (M. A. BOIN), BOURGANEUF (M. R. VERVEY), GUERET (M C. BAILLY), LA COURTINE (M. E. SEZALORY), VIERSAT (M. J. BODELIN).

Assistaient à la réunion : Mme D. BAILLY contrôleur aux comptes ; M. N. BOUERY responsable formation et entraînement ; M. J. DARFEUILLE responsable gestion sportive ; M. P. DUVIEL président ; M. A. INJALRAC vice-président, Mme P. LEPECULIER Trésorière générale, M. J-L. GAYAUDON RCD ; Mme C. BODELIN et Mme F. GOMOT invitées.

Excusés : M. D. BOURRIQUET secrétaire ; Mme V. SIMONET présidente conseil départemental ; MM. O. GRÈZES et N. OLLIER représentants DSDEN.

Après avoir remercié les personnes présentes, le quorum étant atteint, le président déclarait la séance ouverte, l'assemblée pouvant valablement délibérer. Il rappelle l'ordre du jour suivant.

I.	Vérification du quorum	1
II.	Approbation du PV de l'AG 2024	1
III.	Rapport moral du Président	1
IV.	Rapport financier du Trésorier	2
V.	Compte rendu de la saison sportive	3
VI.	Rapport de la commission d'arbitrage	4
VII.	Election pour compléter le Comité Directeur	5
VIII.	Orientations pour la saison 2025-2026	5
IX.	Budget prévisionnel 2025-2026	6
X.	Cotisation 2026-2027	7
XI.	Questions diverses	7

II. Approbation du PV de l'AG 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de l'AG 2024 est approuvé à l'unanimité

III. Rapport moral du Président

Présenté par Patrice DUVIEL Président

Chères Présidents, membres du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir et invités, je vous remercie de votre présence pour cette Assemblée Générale ordinaire portant sur la saison 2025/2026.

J'ai le plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour faire le bilan de la saison passée et préparer la saison à venir.

Concernant le bilan de la saison passée, notre progression est encore notable cette année avec 538 licenciés au 31/08/2025 contre 516 l'année précédente. Cette année, c'est le club d'Auzances Tir Sportif qui a connu la meilleure augmentation du nombre de licenciés en passant de 75 à 87 licenciés soit une hausse de 16%. A noter aussi, le jeune club du CSA La Courtine passant de 8 à 13 licenciés (62,5% d'augmentation). Toutefois, le pourcentage de femmes et de jeunes demeure faible, à 13% et 6% respectivement (contre 14% et 7% l'an dernier). Cette distribution est toujours inégale, avec près de 51% des jeunes affiliés au club de Guéret. Ces observations valident nos initiatives en faveur de ces publics, même si elles ne semblent pas suffire à elle seules à ramener un équilibre.

Côté subvention, nous avons repris les actions subventionnées l'an dernier, à savoir :

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2025

- Formation des bénévoles encadrants : Frais d'inscription aux BF, formation d'arbitres et indemnités forfaitaires d'arbitrage.
- Aide directe à l'activité sportive : Aide aux participants aux Championnats de France Ecole de Tir et prise en charge inscriptions départementaux et régionaux Ecole de Tir.
- Stage perfectionnement jeunes et adultes : Stage perfectionnement Ecole de Tir et Adultes

Trois demandes de subventions nous ont été accordé pour ces actions, pour une montant total de 3 300€ (dont 1 800€ reçus sur l'exercice 2025-2026). Il reste encore quelques actions à mener d'ici au 31 décembre 2025 pour permettre de justifier les subventions que nous avons eu, nous pourrions, dans ce cas, réitérer des demandes la saison prochaine. Comme évoqué à plusieurs reprises, ces dossiers ne sont pas simples à faire et nécessite de mener des actions de développement du Tir Sportif en adéquation avec les politiques des institutions, aussi n'hésitez pas à proposer des idées ou votre aide pour la rédaction de ces dossiers.

Côté Trésorerie, nous avons pu enfin régulariser complètement la situation en clôturant les comptes et livrets de notre ancienne banque. Aujourd'hui, nous travaillons avec le Crédit Mutuel qui nous rembourse l'intégralité des frais bancaire et avec qui nous avons une bonne communication.

La dernière Assemblée Générale étant électorale, c'est une nouvelle équipe qui s'est formée avec plusieurs nouvelles têtes qui ont souhaité s'investir dans la vie du Tir dans le département. Au cours des derniers mois, nous nous sommes rapidement organisés pour continuer de faire vivre ce Comité Départemental. Merci à l'assemblée du Comité Directeur, ainsi qu'à Jean-Louis GAYAUDON en tant que Responsable Compétition Départemental, pour leurs investissements dans le développement de notre pratique. Toutefois, avec la démission de Régis LEPECULIER, nous manquons d'un trésorier adjoint et Nicolas BOUERY, actuel secrétaire adjoint se retrouvant très occupé par la formation et l'entraînement, nous aurions besoin de quelqu'un pour le remplacer sur cette fonction. Aussi, nous vous proposerons lors de cette assemblée de renforcer le comité directeur en élisant 3 membres pour atteindre le nombre de membres prévus par nos statuts.

Cette année, au-delà de l'organisation des compétitions départementales dont nous avons la charge, nous avons pu organiser six stages :

- Stage Pistolet Jeunes et Adultes le 17/11/2024
- Stage Carabine Jeunes et Adultes le 17/11/2024
- Stage Pistolet Ecole de Tir le 19/01/2025
- Stage Carabine Ecole de Tir le 19/01/2025
- Stage Pistolet 25m le 03/05/2025
- Stage Carabine 50m le 03/05/2025

Je vous remercie de votre attention.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ce rapport est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

IV. Rapport financier de la Trésorière

Présenté par Paola LEPECULIER

Le compte de résultat global fait apparaître un **solde négatif de -525,74€**.

Le total des produits (recettes) s'élève à **4 749,05€** répartis de la manière suivante :

- 2 690,00€ de cotisations des clubs
- 1 000,00€ de subventions FDVA2
- 500,00€ de subventions du Conseil Départemental
- 316,00€ de revente de médailles à STSG
- 159,16€ d'Intérêts sur Livret A
- 83,89€ de remboursement des frais bancaires par CM

Le total des charges (dépenses) s'élève à **5 274,79€** répartis de la manière suivante :

- 1 201,00€ de frais de promotion jeunes (inscriptions et frais compétitions Ecole de Tir)
- 814,50€ de frais d'arbitrage
- 1 140,68€ de frais d'entraînement (organisation des stages Pistolet et Carabine)
- 790,00€ d'achat de médailles (pour 3 saisons + avance STSG)
- 694,90€ d'achat d'un vidéoprojecteur
- 536,22€ de frais de fonctionnement (Cotisation CDOS, BasiCompta et Repas AG)
- 97,49€ de frais bancaires (CELA + CM)

A noter, une subvention de **1 800,00€** a été versée par l'ANS sur l'exercice 2025-2026.

En prenant en compte cette subvention, nous obtenons un solde réel de **+1 274,26€**.

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2025

RESULTAT EXERCICE SAISON 2024 / 2025

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	1 484,90 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	399,89 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	694,90 €	Vente de marchandises	316,00 €
Autres fournitures	790,00 €	Produits des activités annexes	83,89 €
61 - Services extérieurs	40,00 €	74- Subventions d'exploitation	1 500,00 €
Locations	40,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	1 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	3 444,44 €	Département(s):	500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	814,50 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 690,00 €
Déplacements, missions	1196,22 €	Dont cotisations	2 690,00 €
Services bancaires, autres	97,49 €	76 - Produits financiers	159,16 €
65- Autres charges de gestion courante	1 641,68 €		
TOTAL DES CHARGES	5 274,79 €	TOTAL DES PRODUITS	4 749,05 €
	Résultat : -525,74 €		

**RAPPORT des VERIFICATEURS aux COMPTES
EXERCICE 2024 - 2025**

Les vérificateurs aux comptes Danièle BAILLY et Jérôme BARLET ont procédé à la vérification de la trésorerie.

Les vérifications ont porté sur les éléments suivants :

- Comptes financiers
- Comptes de résultat.

Les rapprochements effectués, les justificatifs présentés et les explications fournies ont permis aux vérificateurs de constater leur parfaite tenue et leur complète concordance.

En conséquence, les vérificateurs aux comptes proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés par la trésorière, Paola LEPECULIER, et de lui donner quitus pour sa gestion de l'exercice financier 2024-2025.

Les vérificateurs aux comptes :

Danièle BAILLY

Jérôme BARLET

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ce rapport est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité

Une élection pour compléter le bureau étant à l'ordre du jour, l'élection des contrôleurs aux comptes se fera après l'élection pour compléter le Comité Directeur afin de s'assurer que les contrôleurs ne fassent pas partie du Comité Directeur.

V. Compte rendu de la saison sportive

Présenté par Jean-Louis GAYAUDON

Voir Annexe

VI. Rapport de la commission d'arbitrage

Présenté par Christian BAILLY responsable d'arbitrage départemental et national

La plupart des arbitres Creusois ont participé aux compétitions départementales, régionales.

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur compétence, de leur dévouement et de leur disponibilité pour me seconder car souvent c'est au détriment de leur pratique de ce sport.

La Fédération Française de Tir a organisé la réunion annuelle des responsables régionaux d'arbitrage le 12 octobre 2024 au CNTS de Châteauroux.

D'autre part, Danièle BAILLY, et moi-même avons encadré la Limousine à Guéret le 28 juin 2025.

En plus des compétitions régionales, plusieurs arbitres ont participé aux championnats de France et championnats d'Europe.

Voir le tableau ci-après :

COMPETITION	DATE	ARBITRES
Championnats de France 10/18M au CNTS	10 au 15/02/2025	BAILLY Christian BAILLY Danièle DARFEUILLE Jérémie GAYAUDON Jean-Louis
CDFC 10M BLOIS	21 au 23/03/2025	BAILLY Christian
Championnat de France Ecole de Tir à DOLE	8 au 11/05/2025	BAILLY Christian
CDF Armes Anciennes et sélection nationale au CNTS	20 au 25/05/2025	LE BELLEC Yves
Championnat de France 25/50M au CNTS	2 au 9/07/2025	BAILLY Danièle BAILLY Christian GAYAUDON Jean-Louis
Championnat d'Europe au CNTS	22/07 au 06/08/2025	BAILLY Christian BAILLY Danièle DARFEUILLE Jérémie GAYAUDON Jean-Louis MARAIS-BOCCADAMO Noah

On peut ainsi voir que le corps arbitral du département est bien représenté au niveau des compétitions nationales et que tous les participants que je viens de citer ont bien travaillé au vu des félicitations que j'ai reçues lors de ces différents championnats.

Je rappelle que les arbitres qui n'ont pas eu de recyclage depuis plus de quatre ans ne sont pas habilités à arbitrer les compétitions de la gestion sportive.

Tous les règlements en vigueur sont disponibles sur le site internet de la FFTIR.

Je termine en remerciant tous ceux qui ont participé à toutes ces compétitions qui se sont déroulées sans réclamation grâce à leur dévouement et leurs compétences.

TABLEAU DES ARBITRES CREUSOIS

NOM	ISSF CIBLES	IAU	MLAIC	IMSSU	PARA-TIR	TAR	BENCH REST	TSV
BAILLY C	INTERNATIONAL A	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	INTERNATIONAL	REGIONAL		
BAILLY D	NATIONAL	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	NATIONAL			
BARLET J	REGIONAL							
BOURRIQUET D	REGIONAL					REGIONAL		
BOYER J								NATIONAL
BROUDISSOUX F	DEPARTEMENTAL	REGIONAL				REGIONAL		
DARFEUILLE J	NATIONAL				REGIONAL			
DUVIEL P	NATIONAL							
FASCIAUX Y	DEPARTEMENTAL					REGIONAL		
FAVARD S								NATIONAL
GALLAND J	REGIONAL	REGIONAL				REGIONAL		
GAYAUDON JL	INTERNATIONAL A	REGIONAL	REGIONAL	REGIONAL	INTERNATIONAL	REGIONAL		
GOUMY J	DEPARTEMENTAL							
JACQUIER G	REGIONAL	REGIONAL				REGIONAL	REGIONAL	
LAFARGE R	DEPARTEMENTAL							
LE BELLEC Y	REGIONAL		NATIONAL			REGIONAL		
MARAIS-BOCCADAMO N	JEUNE							
ROEHRIG T	DEPARTEMENTAL							
SANTINON E	DEPARTEMENTAL							
VERVEY M	REGIONAL							
VERVEY R	REGIONAL		REGIONAL	REGIONAL		NATIONAL		
TOTAL 21	19	6	5	4	4	9	1	2

VII. Election pour compléter le Comité Directeur

Comme évoqué dans le bilan de la saison passée, nous aurions besoin de renforcer le comité directeur, aussi je vous proposer d'élire 3 nouveaux membres pour compléter le comité jusqu'à la fin de l'olympiade. Des bulletins de vote comportant 3 noms ont été distribués au présidents ou représentants de club (un bulletin par voix). Mme Danièle BAILLY et Mme Christine BODELIN sont nommés scrutateurs. Le président sortant appelle l'assemblée à procéder au vote. 18 bulletins sont exprimés pour 18 voix représentées dans l'assemblée.

A l'issu du dépouillement sont élus :

- BARLET Jérôme 18 voix
- GOMOT Françoise 18 voix
- VERVEY René 18 voix

Après s'être concerté, le comité directeur décide de s'organiser de la façon suivante :

- DUVIEL Patrice : Président
- BAILLY Christian : Vice-Président et Responsable Départemental d'Arbitrage
- INJALRAC André : Vice-Président
- BOURRIQUET Denis : Secrétaire Général
- GOMOT Françoise : Secrétaire Adjointe
- BOUERY Nicolas : Responsable Formation et Entraînement Départemental
- LEPECULIER Paola : Trésorier Général
- VERVEY René : Trésorier Adjoint
- DARFEUILLE Jérémie : Responsable Compétitions Départemental
- BARLET Jérôme : Membre

La fonction de Responsable Compétition Départemental sera quant à elle assurée par Jean-Louis GAYAUDON.

Danièle BAILLY et Christine BODELIN étant les seules candidates au poste de contrôleurs aux comptes pour la saison à venir, le comité directeur propose leurs candidatures à l'assemblée. L'assemblée valide leurs candidatures à l'unanimité.

VIII. Orientations pour la saison 2025-2026

Présenté par Patrice DUVIEL

Après avoir fait le bilan de la saison passée, il est temps de penser à celle que nous venons de commencer.

Pour commencer, nous sommes en train de mettre en place un site Internet pour le Comité Départemental, celui-ci nous permettra de communiquer plus facilement nos résultats, comptes-rendus de réunions et autres actualités. Ce site peut être consulté à l'adresse www.cdtir23.fr et il n'attend plus qu'à être alimenté, si des volontaires à l'âme de rédacteurs veulent se faire connaître, nous sommes preneurs.

Cette année, nous avons pu obtenir 3 300€ de subventions pour environ 2 690€ de cotisations, soit, plus de la moitié de nos recettes. Les actions que nous menons à destination des jeunes, des cadres, des compétiteurs et des arbitres semblent donc toujours cohérentes avec les mesures subventionnables par les différentes instances.

Cette saison, la ligue délègue les formations initiales CAC et BFA, ainsi que les formations continues CAC et BFA aux comités départementaux. Bien qu'ayant posé la question au dernier Comité Directeur de la Ligue sur la participation financière de celle-ci à l'organisation de ces actions, je n'ai, à ce jour eu aucun retour. Ces nouvelles actions de formation vont nécessiter, soit de réduire les coûts des autres actions que nous menons, soit de revoir à terme les cotisations à la hausse. Je pense qu'il est nécessaire pour notre pratique de continuer les actions précédemment engagées, aussi je vous proposerai tout à l'heure de revoir les cotisations en conséquence tout en appliquant des frais d'inscription et en organisant les actions pour limiter l'impact sur les cotisations.

Nicolas Bouery vous a sollicité en début de saison concernant les besoins en formation et entraînement.

Pour la formation, il en ressort les besoins suivants :

- Formation initiale CAC 4 à 6 candidats
- Formation initiale BFA 8 candidats
- Formation Continue CAC 0 candidats
- Formation Continue BFA 9 candidats
- Formation Continue BFI 8 candidats

Pour les stages, des besoins ont été remontés pour :

- Pistolet et Carabine 10m
- Pistolet 25m et Carabine 50m
- TAR (STPB propose de l'organiser en interne du club)

Assemblée Générale du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir 2025

Je propose donc de poursuivre les actions menées la saison dernière en y ajoutant les actions de formation, c'est-à-dire :

- Continuer d'assurer la gestion des compétitions ;
- Aider les clubs à développer leurs écoles de tir via l'organisation de stages ;
- Accompagner les compétiteurs avec au moins un stage pour jeunes et adultes ;
- Aider les jeunes compétiteurs participants aux championnats de France ;
- Participer à la formation des futurs cadres, formateurs, arbitres ;
- Promouvoir le tir avec le matériel laser et en continuant de financer les actions menées par les clubs (flyers, goodies, affiches, ...).
- Organiser à minima une formation initiale BFA (pas assez de candidats CAC pour le moment)
- Organiser une action de formation continue mutualisée pour les CAC et BFA

La saison dernière, nous avons investi dans un vidéoprojecteur (le comité n'en disposait pas jusqu'ici). Si nécessaire pour l'arbitrage, pour équiper en ordinateur ou imprimante le bureau, ou pour autre chose, merci de me le faire savoir, nous verrons en fonction de notre budget ce qu'il est possible de faire.

Concernant la fête du tir, cette année encore, elle n'a pas eu lieu, si vous avez des propositions pour relancer cet événement sous une forme ou une autre, je suis à votre écoute et le Comité Départemental pourra, comme proposé déjà l'an dernier, participer aux frais d'organisation en plus de l'aide déjà proposée par la ligue.

Enfin, je vous sou mets pour la nouvelle saison l'annexe « récapitulatif des aides, prestations et matériel du CD », c'est sur la base de ce document que le budget prévisionnel est établi.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, ces orientations sont soumises à l'assemblée et adoptées à l'unanimité

IX. Budget prévisionnel 2025-2026

Présenté par Patrice DUVIEL

Sur la base des échanges précédents, voici une estimation des dépenses à venir par domaine :

- 2 000€ de frais de promotion du tir (inscriptions et frais compétitions Ecole de Tir, publicité)
- 2 000€ de frais d'entraînement (Stage Ecole de Tir et adultes)
- 2 000€ de frais de formation (Formations Initiales et Formations Continues)
- 1 500€ de frais d'arbitrage
- 1 500€ de frais de fonctionnement (Cotisation CDOS, BasiCompta, Médailles, Informatique, Repas AG, ...)

Le budget a été élaboré en tenant compte d'une cotisation fixée à 5 euros.

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	2 000,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	600,00 €
Achats d'études et de prestations de services	250,00 €	Prestation de services	600,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 750,00 €	74 - Subventions d'exploitation	5 600,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 500,00 €	Etat (ANS, ARS, ...)	4 100,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500,00 €	Département(s)	1 500,00 €
Publicité, publication	500,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 700,00 €
Déplacements, missions	3 400,00 €	Dont cotisations	2 700,00 €
Frais postaux et de télécommunications	100,00 €	76 - Produits financiers	100,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 500,00 €		
TOTAL DES CHARGES	9 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	9 000,00 €
Résultat : 0,00 €			

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, le budget prévisionnel est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

X. Cotisation 2026-2027

Présenté par Patrice DUVIEL

Conformément aux propos que j'ai tenu précédemment, si notre trésorerie nous permet de tenir cette saison, il faut prévoir à terme une nouvelle augmentation pour couvrir les actions de formation.

Etant donné les subventions obtenues cette année encore, l'état de nos finances et l'orientation prévue pour cette saison, je propose donc de passer la cotisation de 5€ à 6€ pour la saison 2026-2027.

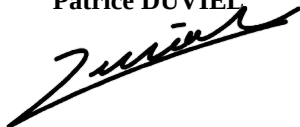
Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, cette proposition est soumise à l'assemblée et adoptée à l'unanimité

XI. Questions diverses

- Le calendrier des compétitions de la Ligue est joint en annexe
- Il n'y a aucun candidat pour organiser la fête du tir cette saison malgré les aides proposées
- Les dates et lieux des différents stages n'ont pu être fixés en séances, ils sont à programmer rapidement selon les disponibilités de encadrants et des stands
- Un mémo des aides disponibles et proposé par la FFTir : <https://www.fftir.org/aides-licencies-entites/>
- Seul le club de Guéret et le Comité Départemental de la Creuse ont fait une demande ANS en 2025 en Limousin pour 2 400€ et 1 800€ respectivement obtenus
- Assemblée Générale de la Ligue le 09/11/2025 : les présidents de clubs sont invités à remonter les questions qu'ils pourraient avoir en amont (formations, entraînements, budgets, communication, ...)
- Jean-Louis Gayaudon a proposé l'an dernier de mettre en place une fiche d'information des clubs informatisée, pour simplifier les démarches entre les clubs et le comité départemental, ce point reste à traiter
- Le stand de Bourganeuf organise des séances TSV tous les dimanches après-midi des semaines impaires et des formations découvertes Silhouette Métallique les samedi après-midi une fois par mois, se rapprocher de René Vervey pour les personnes intéressées
- Les résultats et informations concernant le TSV n'apparaissent pas dans les différents comptes-rendus du fait d'une gestion sportive un peu à part, mais vous trouverez en annexe le compte-rendu de la section TSV de la STPB (seul club homologué TSV en Creuse)
- Afin de fluidifier les championnats départementaux TAR, il pourrait être intéressant d'acheter un jeu de gongs relevables, ce point pourra être étudié en cours d'année suivant l'état des finances
- Les vieux PC et imprimantes du comité départemental inutilisés sont sortis du stock et vont être donnés à une association
- Une cible électronique « Fastmark Club 55 » était disponible à l'essai lors du challenge de Guéret, la STPB a déjà commandé 5 cibles de ce type la STSG envisage l'achat de 5 autres cibles. Les premiers essais font état d'un matériel pertinent pour l'entraînement et les stages mais non utilisable en compétition pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 25.

Patrice DUVIEL



Président

Denis BOURRIQUET



Secrétaire

Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir

Rapport Sportif saison 2024-2025

Participation - Organisation

Jean-Louis GAYAUDON
22/09/2025

Participation :

Le département comptait 536 licenciés durant la saison 2024-2025 (516 saison 2023-2024). 109 de ces licenciés ont participé à au moins 1 compétition soit 20% ;

Parmi ces licenciés :

- 109 ont participé aux départementaux pour 292 tirs
- Pour les autres niveaux de compétition, Régionaux et Championnats de France, n'étant pas destinataire des résultats, je ne peux vous les communiquer.
- CDFC 10m régionaux : seuls les clubs de Guéret et Aubusson étaient représentés, Guéret dans les 4 épreuves, Aubusson en Pistolet Adultes.
- CDFC France 25m L'équipe de Guéret termine à la 9^{ème} place de la 2^{ème} division.

Coupes d'Europe 25m Percussion Centrale et Pistolet Standard

- Patrice DUVIEL a brillamment représenté le département lors de ses déplacements : Suisse (Finale 2024), Allemagne, Estonie et Suède.

Championnat d'Europe 25-50 300 RT SH CNTS

- Patrice DUVIEL termine 21^{ème} en pistolet standard 25m

Organisation :

Les clubs d'Aubusson, Bourgneuf et de Guéret ont été sollicités pour organiser les diverses compétitions départementales :

- **Aubusson** pour le RIMFIRE
- **Bourgneuf** pour les Armes anciennes, le TAR et les Silhouettes Métalliques
- **Guéret** pour le 10 mètres, les Ecoles de Tir, le 25-50 mètres et le championnat des Clubs

Calendrier saison 2025-2026 :

Le calendrier a été établi lors du Comité Directeur de la Ligue, le 13 sept 2025. Il a été complété par les dates des départementaux de la Creuse (Voir annexe).

Comparatif années précédentes :

Voir tableaux ci-dessous

Comparatif Licenciés / Compétiteurs

	Saison Données													
	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
Club	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp	Lics	Comp
S.T. P.B.	201	22	195	22	195	22	196	19	182	22	187	19	190	24
A.T.S.	75	17	55	19	55	19	62	11	68	11	75	13	86	9
L.C.V.	46	0	50	0	50	0	45	0	47	0	56	0	55	2
CBAT	44	13	33	12	33	12	38	8	55	8	39	9	45	12
S.T.S.G.	120	45	137	52	137	52	128	47	132	47	150	66	147	60
CSA LC							7	1	7	0	9	1	13	2
Total général	486	97	470	105	470	105	476	86	491	88	516	108	536	109

Nombre de Tirs par épreuve

Compet	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
10m	90	82	87	97	85	75	101	90
25-50m	69	70	72		66	66	76	73
AA	7	7	13		16	14	18	15
Edt	15	20	29		14	14	17	17
SM	12	15	13		12	9	5	13
TAR	54	53	64		61	68	61	76
RimFire							8	8
Total général	247	247	278	97	254	246	286	292

Nombre de compétiteurs par clubs

		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Ass ID	Association Nom								
2723001	S.T. PAYS BOURGANEUF	18	22	22	5	19	22	19	24
2723002	AUZANCES TIR SPORTIF	22	17	19	11	11	11	13	9
2723140	CARABINE VIERSA TOISE								2
2723150	CB AUBUSSONNAIS TIR	12	13	12	9	8	8	9	12
2723188	S.T.S. GUERET	44	45	52	28	47	47	66	60
2723189	CSA LA COURTINE					1		1	2
Total énéral		96	97	105	53	86	88	108	109

Le Haut Niveau année 2025 :

Pour la Creuse (et le Limousin) plus aucun athlète dans les listes ministérielles.

Catégorie :

☒ Elite

☒ Sénior

☒ Relève (anciennement Jeune)

☒ Reconversion

☒ Espoir

☒ Collectifs nationaux (anciennement Partenaires)

Lancer la recherche

Effacer vos sélections

Aucun résultat

Arbitres

Nom	Prénom	Sexe	Année de naissance	Fédération	Discipline	Début	Fin
AVIGNON	Anne	F	1973	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
BAILLY	Christian	H	1956	TIR	Carabine	01/01/2024	30/06/2025
BLAISING	Jean Marc	H	1950	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
BOURDERIOUX	Blandine	F	1973	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
BRIEZ	Ghislaine	F	1950	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
CHAQUIN	Philippe	H	1968	TIR	Carabine	01/01/2024	30/06/2025
DELATTRE	Claire	F	1985	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
DESAUGERE	Jean-François	H	1952	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
DESFrancois	Christophe	H	1970	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
ESTALELLA	Roberto	H	1964	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
GAYAUDON	Jean-Louis	H	1960	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
HUNZINGER	Christian	H	1956	TIR	Carabine	01/01/2024	30/06/2025
LADUCHE	Marie	F	2000	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
LE GENTIL	Guy	H	1957	TIR	Carabine	01/01/2024	30/06/2025
LEHU	Juanito	H	1960	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
MICHEL	Jean-Yves	H	1966	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
MINKO	Anton	H	1974	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
Oï	Jean-Philippe	H	1960	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025
SPROCQ	Serge	H	1953	TIR	Pistolet	01/01/2024	30/06/2025

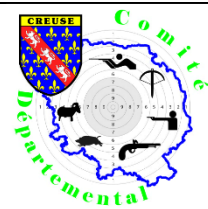
L’avenir de la Gestion sportive départementale :

Vous l’aurez remarqué, je n’ai parlé dans mon rapport que des départementaux, n’ayant plus aucune fonction au sein de la Ligue, les dirigeants de cette dernière ne diffusant plus aucuns résultats sur le site ou ailleurs, les responsables départementaux des compétitions, au moins pour la Creuse, ne sont destinataires d’aucuns résultats.



FEDERATION FRANCAISE de TIR

**COMITE DEPARTEMENTAL
des SOCIETES CREUSOISES de TIR**



Récapitulatif des aides, prestations et matériel du Comité Départemental des Sociétés Creusoises de Tir Saison 2025/2026

Table des matières

Aides et Prises en charge	2
Valeurs de référence	2
Tenue des Assemblées Générales et Comités Directeurs du Comité Départemental	2
Arbitrage et gestions compétitions départementales.....	2
Formations des arbitres et cadres organisée par le Comité Départemental	2
Participation aux frais de formations PSC1, PNF, CAC et Brevets Fédéraux	2
Participation aux frais de déplacement pour les participants aux Championnats de France Ecole de Tir	2
Stage de perfectionnement athlètes.....	3
Participation à l'organisation de la fête du tir	3
Participation à la promotion du tir vers les jeunes et féminines	3
Coût des prestations	3
Stage de perfectionnement athlètes.....	3
Formations	3
Compétitions Départementales	3
Prêt de matériel	3
Gestion des compétitions	3
Arbitrage	3
Promotion du tir	3
Ecoles de Tir	3
Informatique.....	3
ORDRE DE MISSION	4

Aides et Prises en charge

Valeurs de référence

Indemnité kilométrique : 0,43€/km

Tenue des Assemblées Générales et Comités Directeurs du Comité Départemental

Prises en charge :

- Prise en charge repas des présidents, membres du comité directeur et invités
- Remboursement déplacement des présidents et membres du comité directeur sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé

Arbitrage et gestions compétitions départementales

Prises en charge :

- Remboursement déplacement des arbitres et personnes nécessaires à la gestion sportive sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures
- Indemnité forfaitaire pour les arbitres de 25€ par compétition
- Prise en charge des médailles ou trophées pour les jeunes de poussins à junior.
- Prise en charge des inscriptions pour les championnats départementaux et régionaux Ecole de Tir individuels et par équipe (épreuves qualificatives des Championnats de France Des Clubs)

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les déplacements
- Limitée à une équipe pistolet et une équipe carabine par club pour les épreuves CFDC
- Factures

Formations des arbitres et cadres organisée par le Comité Départemental

Prises en charge :

- Prise en charge repas des stagiaires et intervenants
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, ...)
- Remboursement déplacement des intervenants sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les intervenants

Participation aux frais de formations PSC1, PNF, CAC et Brevets Fédéraux

Prises en charge :

- Frais d'inscription aux formations PSC1, PNF, CAC et Brevets Fédéraux

Conditions :

- La demande doit passer par le club d'appartenance du stagiaire
- La facture doit être adressée au club et celui-ci s'engage à prendre le reste à charge s'il existe
- La participation est limitée à 100€ par club et par saison

Participation aux frais de déplacement pour les participants aux Championnats de France Ecole de Tir

Prises en charge :

- Frais de déplacement et d'hébergement sur justificatifs

Conditions :

- La demande doit passer par le club d'appartenance de l'athlète
- Les justificatifs doivent être en rapport avec le déplacement ou l'hébergement
- La participation est limitée à 100€ par athlète et par saison

Stage de perfectionnement athlètes

Prises en charge :

- Prise en charge repas des stagiaires et intervenants
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, ...)
- Remboursement déplacement des intervenants sur la base de l'indemnité kilométrique en référence et/ou factures
- Prise en charge du coût de l'intervention sur facture

Conditions :

- Fourniture d'un ordre de mission dûment rempli et signé pour les intervenants

Participation à l'organisation de la fête du tir

Prises en charge :

- Prise en charge repas des bénévoles
- Prise en charge des frais de fonctionnement de la structure d'accueil (cibles, chauffage, munitions pour tirs de découverte, location de tonnelle, ...)

Conditions :

- Fourniture des factures justifiantes les dépenses
- La participation est limitée à 100€ pour la saison et pour l'organisateur de la fête du tir

Participation à la promotion du tir vers les jeunes et féminines

Prises en charge :

- Financement de supports de communication à destination des jeunes et féminines (flyers, goodies, affiches, ...)

Conditions :

- Avant toute commande, le projet doit être validé par le président du comité départemental ou l'un de ses vice-présidents afin de s'assurer du respect de l'éthique du sport et plus spécifiquement du tir sportif.
- Fourniture des factures justifiantes les dépenses
- Présence du logo du Comité Départemental pour les supports visuels le permettant (Affiche, Flyer, ...)
- La participation est limitée à 100€ par club et par saison

Coût des prestations

Stage de perfectionnement athlètes

Jeunes (moins de 21 ans) : Gratuit

Adultes (21 ans et plus) : 10€

Formations

Inscription formation initiale CAC : 15€

Inscription formation initiale BFA : 45€

Formation Continue CAC et BF : Gratuit

Compétitions Départementales

10/18m, armes anciennes, silhouettes métalliques, TAR : 7€ par épreuve

ISSF 25/50m : 10€ par épreuve

CDFC Ecole de Tir : 20€ par équipe

CDFC Adultes : 35€ par équipe

Prêt de matériel

Gestion des compétitions

Machine à compter (à Aubusson)

Arbitrage

RAS

Promotion du tir

2 Carabines laser avec supports (à Guéret)

Ecoles de Tir

4 Carabines en prêt (à Guéret)

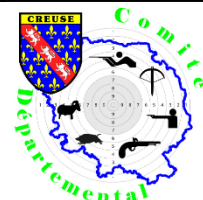
Informatique

1 Vidéoprojecteur (P Duviol)



FEDERATION FRANCAISE de TIR

**COMITE DEPARTEMENTAL
des SOCIETES CREUSOISES de TIR**



ORDRE DE MISSION

- ☐ Comité Directeur
☐ Bureau
☐ Encadrement

- ☐ Arbitre
☐ Tireur
☐ Stage

Objet et Nature du Déplacement :

Ref :

CLUB:

NOM :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

IBAN :

**DATE MANIFESTATION :
SAISON 2025/2026**

	Tarif Maximum avec justificatif	Nombre	Montant	Prix Forfaitaire* sans justificatif	Montant Facture jointe	Remboursement
Km parcourus				0,43 €		
Forfait Arbitrage				25,00 €		
Nuits d'Hôtel avec justificatif	50 €					
Nuits d'Hôtel sans justificatif				24 €		
Repas avec justificatif	22 €					
Repas sans justificatif				12 €		
Divers avec justificatif						
TOTAL						

**REPAS ET NUITS : Montant maximum remboursé sur présentation de justificatifs, sinon tarif forfaitaire en fonction des plafonds F.F.T. et U.R.S.S.A.F.*

Merci de joindre un IBAN à votre Ordre de Mission

Signature de l'intéressé :

Signature du donneur d'ordre de mission :

Date d'envoi : ____/____/____

Date de règlement : ____/____/____

Ligue de Tir du Limousin

Calendrier Prévisionnel Saison 2025/2026

Mise à jour du **21 / 09 /2025**

	DEPTX CORREZE	DEPTX CREUSE	DEPTX HAUTE VIENNE	DEPTX Dates Limites	Régionaux Date fixées par la Ligue	Fiches engagements Dates limites de réception	Championnat de France
Carabine Pistolet 10m PARA-TIR	1 et 2 nov brive	15 et 16 nov guéret	15 et 16 /11 sslt	16 novembre 2025	13-14-déc 25 ST BRIVE	15/12/2025	Besançon 26 au 31 janvier 2026
Arbalète Field 18m		8 et 9 nov CAT	8 et 9 /11 sslt	16 novembre 2025	06-07-déc 25 S.S.LT	15/12/2025	Besançon 26 au 31 janvier 2026
CDF Clubs 18 m		8 et 9 nov CAT	8 et 9 /11 sslt	16 novembre 2025	06-07-déc 25 S.S.LT	15/12/2025	Besançon 26 au 31 janvier 2026
Arb Match 10m			13 nov sslt	16 novembre 2025	11 déc. 25 SSLT	15/12/2025	Besançon 26 au 31 janvier 2026
Championnat France Clubs 10m Seniors + EDT	29 et 30 nov brive	3 et 4 janv guéret	10 janv 2026 Cible lim.	11 Janvier 2026	07-08-fév26 ST BRIVE	09/02/2026	Brioude 14 et 15 mars 2026
Ecole de Tir 10m	7 mars 2026 tulle	7 mars guéret	1 ^{er} mars Cible lim.	08 Mars 2026	12 avril 26 STS GUERET	13/04/2026	Béziers 14 au 17 mai 2026
BENCH REST RIMFIRE	14 mars turenne	21 et 22 mars CAT	21 mars sslt	22 Mars 2026	19 avril 26 SSLT	20/04/2026	Argentan 22 et 25 mai 2026
Armes anciennes	28 mars Meymac	11 avril STPB	4 et 5 avril sslt	12 Avril 2026	09&10mai 26 AT USSEL	11/05/2026	Vitrolles 10 au 13 juin 2026
Arbalète Field IR 900			5 avril sslt	12 avril 2026	03 mai 26 SSLT	11/05/2026	Pleumartin / Neuville (86) 12 au 14 juin 2026
Arbalète Match 30m			20 mars sslt	29 mars 2026	03 mai26 SSLT	22/06/2026	CNTS 24 au 25 juillet 2026
ISR	Treignat (03)		9 mai ctv	17 Mai 2026	TREIGNAT	13/07/2026	CNTS 18 au 20 septembre 2026
Tir Armes Réglementaires	3 au 5 avril ussel	18avril STPB	11 et 12 avril ctv	19 Avril 2026	16&17mai/26 SSLT	18/05/2026	CNTS 19 au 21 juin 2026
Pistolet 25+VO Carabine 50m Pistolet libre PARA-TIR	25 et 26 avril turenne	2 et 3 mai guéret	2 et 3 mai Sslt	10 Mai 2026	06-07 juin 26 STS GUERET	15/06/2026	Volmerange les Mines 15 au 22 juillet 2026
Championnat France des Clubs 25M /50M	25 et 26 avril turenne	2 et 3 mai guéret	2 et 3 mai sslt	10 Mai 2026	06-07 juin26 STS GUERET	15/06/2026	Volmerange les Mines 15 au 22 juillet 2026
Silhouettes Métallique		11 avril STPB	22 au 24 mai ctv	24 Mai 2026	27&28 juin 26 LA VALOUZE	29/06/2026	Aussac 27 juillet au 2 août (sous réserve date CDM SM)
LA LIMOUSINE					27 juin 26 STS GUERET		+ Passable CIBLE COULEUR Bleue etc....

Le RAAL est prévu les 11 et 12 octobre 2025, sslt Plaisance.

Le grand prix TAR est prévu les 7 et 8 mars 2026, ctv la valouze.

Challenge CD 19 prévu le 28 juin 2026 à Ussel.

Compte rendu section TSV du STPB saison 2024/2025.

Actuellement la section TSV compte deux moniteurs arbitres Jérôme BOYER et moi- même Stéphane FAVARD.

La section TSV créée en début d'année 2024 compte actuellement 6 membres.

Ces derniers s'entraînent un dimanche après- midi sur deux, le stand est alors fermé pour des raisons de sécurité évidentes.

Un planning est affiché au stand pour connaître ces après- midi, ce dernier est également envoyé sur les boites mails des adhérents.

Pour l'exercice 2025/2026 deux nouveaux membres viendront compléter la section.

Concernant les compétitions disputées par les effectifs.

14 Sept 2024 Sengelin Bat Cup (level 2).

2 éme place overall prod pour Stéphane sur 44 compétiteurs .

11 Avril 2025 Occitan Cup (level 3)

11 eme place overall prod pour Stéphane sur 87 tireurs .

25 Mai 2025 CVL cup (level 2).

1 ere place overall prod pour Stéphane sur 40 tireurs.

10 éme place overall prod pour Jérôme sur 40 tireurs.

Concernant les achats de matériel envisagés, la section souhaiterait s' équiper d' un jeu de gongs (5 cibles) type steel challenge .

Le budget reste a établir concernant cet achat.